



Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel
evit an diorren padus



► **Blain (44)**

Le Domicile Services : comment préserver l'autonomie de nos aînés

Vivre sa retraite en tout indépendance, dans un logement intermédiaire entre le domicile familial, souvent mal adapté, et la maison de retraite, trop encadrée... Voilà le souhait de nombreuses personnes âgées, souhait que la commune de Blain a voulu accompagner.

De nombreuses personnes âgées se retrouvent un jour confrontées à une situation de vie qui devient angoissante : « elles vivent dans un logement mal adapté, avec des escaliers, éloigné des services et commerces, avec une logistique difficile à assumer... Encore suffisamment indépendantes, elles ne sont cependant pas prêtes à aller en maison de retraite » constate Dominique Delacretaz, adjointe aux questions sociales. Et les services de maintien à domicile ne permettent pas un accompagnement suffisant de ces personnes souvent isolées.

Face à cet enjeu de société, la commune de Blain, 9500 habitants, a décidé d'accompagner la mise en œuvre d'une solution.

Un projet autour de trois partenaires clefs

A l'origine du projet, la **commune** a acquis du foncier en centre-bourg. Elle l'a ensuite cédé à un bailleur en mesure de lui proposer un concept intermédiaire, situé entre le logement classique et la résidence pour personnes âgées. Celle-ci, souvent très coûteuse pour les résidents, ne permet en outre aucune mixité intergénérationnelle, une valeur défendue par les élus.

Espace Domicile, le bailleur social retenu, a conçu et réalisé le bâtiment en concertation avec la municipalité, sur le terrain cédé par la commune.

Concernant le fonctionnement de la structure, Espace Domicile assure



Convivialité, sécurité, mais aussi intimité et autonomie... Des valeurs clefs recherchées par les locataires du Domicile Service

l'attribution des logements et la perception des loyers.

Le troisième acteur du projet, **Mutualité Retraite**, est un organisme privé sans but lucratif. Chargé de la prestation de services, il emploie à ce titre deux gouvernantes qui accompagnent quotidiennement les locataires (cf. plus loin).

Des logements intégrés au cœur de la ville et de la société

Implanté en cœur de bourg, le Domicile Services bénéficie de la proximité immédiate des commerces, services médicaux, sociaux, et culturels (médiathèque, musée, etc.).

L'immeuble a été construit en 2012, il comprend 31 logements dont 16 sont réservés aux personnes âgées. Les 15 autres sont ouverts à toutes les personnes remplissant les critères d'accès aux logements sociaux, afin de favoriser la mixité intergénérationnelle.



Le Domicile Services, dans le centre-ville, à deux pas des commerces

Le projet immobilier



© BRUDED

- 16 logements spacieux (14 T2 et 2 T3) répartis sur 3 niveaux, et facilement accessibles grâce à un ascenseur.
- Des appartements adaptés aux personnes âgées (volets roulant électriques, douches, etc.)
- Un appartement aménagé en espace commun, avec le bureau de l'accueillante : lieu des rencontres et des activités.
- Pas d'équipements mutualisés (pour éviter les charges individuelles supplémentaires)
- 15 autres logements dans l'immeuble, créant une véritable mixité intergénérationnelle. ■

Et les personnes en recherche de logements n'hésitent pas à venir s'installer dans ce bâtiment récent, idéalement situé. D'ailleurs, la Commission d'attribution veille au respect de cette mixité.

« La cohabitation se passe très bien, précise Sylvie Kiéné, la gouvernante. Il y a eu au départ un peu de chahut de la part de jeunes gens, mais après leur avoir expliqué le fonctionnement de la structure, tout s'est bien passé et ils ont bien intégré le système. La situation s'est inversée : ce sont les aînés qui



© Les Jardins du Presbytère

De nombreuses activités sont organisées : sorties, jeux, cours de cuisine, gym douce...

CONTACT :

D. Delacretaz, adjointe / Tél. mairie : 02 40 79 00 08 / www.ville-blain.fr

BRUDED est soutenu par :



« Cette réalisation apporte une offre nouvelle pour nos aînés encore autonomes, mais qui veulent vivre dans un environnement sécurisé et plus animé, au cœur de la ville



Mr Daniel Leroux, maire

© Blain

»

font parfois trop de bruit avec leur téléviseur ! »

Le lien intergénérationnel semble bien s'établir pour l'exemple bliinois, grâce à une forte implication des partenaires associatifs (médiathèque, école, etc.), et à l'organisation de moments de convivialité : apéritifs, fête des voisins, etc.

Les services aux aînés

Les locataires, autonomes et indépendants, bénéficient d'un accompagnement assuré par les deux gouvernantes employées par Mutualité Retraite. Cela consiste à :

- Assurer un soutien moral et relationnel qui se concrétise par une visite quotidienne auprès de chaque locataire ;
 - Favoriser les rencontres, la convivialité, l'entraide au sein de l'appartement commun qui est aussi ouvert le plus possible aux échanges extérieurs (goûters, animations, sorties)
- « Nous encourageons les locataires à sortir, en les accompagnant par petits groupes pour leurs courses par exemple, cela les rassure. Il faut être vigilant : lorsque les hivers sont rudes, certains ne sortent plus du tout. Il faut les stimuler ! » commente Sylvie Kiéné.
- Proposer des animations variées, ainsi qu'un repas convivial deux fois par semaine ;
 - Solliciter et coordonner l'intervention des services extérieurs d'aide à la personne en cas d'urgence ;
 - Sécuriser, y compris la nuit, grâce à un système d'appel téléphonique simplifié (bracelet) qui relie chaque locataire à un interlocuteur compétent.

Le contrat de services s'élève à 447€ / mois pour tous, quelques soient les ressources. Il n'y a pas de soutien possible pour le financer, mais certains locataires peuvent bénéficier d'aides supplémentaires à domicile (allocation personnalisée d'autonomie, aide ménagère...).

Les loyers

Les logements sont propriété d'Espace Domicile. Ils sont accessibles dans les conditions de ressources des logements HLM. Ils offrent de plus la possibilité de percevoir l'Aide Personnalisée au Logement.

Logements	Loyers moyens*
T2 (45 à 59m ²)	400 €
T3 (65 à 75m ²)	500 €

* Chauffage et entretien parties communes compris / hors électricité, eau, téléphone.

Le bail et le contrat de services (signé avec Mutualité Retraite) sont indissociables.

Un grand succès

Ouvert en janvier 2012, l'essentiel des logements était occupé en avril. Les locataires sont très satisfaits de cette solution. « Le fait d'être ensembles, jamais seules, c'est stimulant » ajoute Simone, une locataire. La liste d'attente actuelle est d'environ 10 à 12 personnes (de la région, en majorité).

« Ici, l'environnement familial peut continuer à exister » ajoute D. Delacretaz. En effet, ce compromis permet aux aînés de vivre en autonomie, sans que leurs enfants n'aient à assumer le rôle d'aide à domicile, d'infirmier, de psychologue... « Un des locataires nous confiait : "En venant ici, je suis redevenu le père de ma fille" ». ■